



Original : français

N°: ICC-01/04-01/07
Date: 19 octobre 2007

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I

Composée comme suit :

Mme la juge Akua Kuenyehia, Président
Mme. la juge Anita Ušacka
Mme la juge Sylvia Steiner

Greffier :

M. Bruno Cathala

**SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
AFFAIRE
LE PROCUREUR
*c/ GERMAIN KATANGA***

Public

Enregistrement de la désignation et de la déclaration d'acceptation de Maître Xavier-Jean Keïta en sa qualité de Conseil principal du Bureau du conseil public pour la défense comme conseil de permanence pour M. Germain Katanga

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno Ocampo, Procureur
Mme Fatou Bensouda, Procureur adjoint
M. Éric MacDonald, substitut du
Procureur

**Le conseil de permanence de M.
Germain Katanga**

Me Xavier- Jean Keïta
Conseil principal,
Bureau du conseil public pour la défense

Veillez trouver en annexes la désignation de M. Germain Katanga (Annexe I) et la déclaration d'acceptation de désignation signée ce jour par M. Xavier- Jean Keïta, Conseil principal du Bureau du conseil public pour la défense (Annexe II).



Pour le Greffier
Didier Daniel Preira
Chef, Division des victimes et des conseils

Fait le 19 octobre 2007

À La Haye